



Après les succès des grèves
des 29 janvier et 19 mars

Continuons la lutte

Tous à la manifestation du 1^{er} Mai

Dans un courrier adressé aux organisations syndicales avant la troisième réunion (*mardi 21 avril*) sur la mise en place d'un "accord de méthode", la direction de Michelin annonce clairement la couleur. Elle veut avoir la possibilité de mener à vitesse accélérée les futures restructurations.

On peut y lire : « *la loi ne permet pas de conclure des restructurations de façon optimum* ».

Et parmi les objectifs affirmés, il s'agit d'accélérer les futurs licenciements en diminuant la « *période d'incertitude* » pour les travailleurs concernés ... pour éviter que la colère ait le temps de monter chez les travailleurs comme cela avait été le à Kleber Toul il y a un an ?

Pourtant, le 1^{er} avril, Rollier, affirmait au journal La Montagne :

« *Il n'y a pas de plan social prévu en France* ».

Alors pourquoi Michelin est-il si pressé d'obtenir une signature des organisations syndicales sur cet "accord de méthode" ?

Que valent les affirmations de Rollier quand on sait que fin janvier la direction de Michelin démantait qu'il y aurait du chômage partiel ... à peine quelques jours avant les premières annonces de chômage ?

La CGT ne signera évidemment pas un tel "accord" .

Mais, quelques soient les intentions de Michelin, il ne faut pas attendre des licenciements, comme aux USA où il vient d'annoncer une fermeture d'usine et la suppression de 1000 emplois, pour nous faire entendre.

Comme les salariés de Continental, de Caterpillar ou de Toyota, nous devons refuser de faire les frais de la crise.

Seule l'amplification de la lutte solidaire de l'ensemble des travailleurs pourra imposer cette revendication.

↪ **Le 1^{er} Mai : tous à la manifestation**

Rassemblement à 10h --- Place des Carmes

↪ **Le 15 Mai : grève et manifestation de tous les salariés Michelin**

Des délégations de toutes les usines viendront manifester à Clermont-Fd devant le Polydôme (où les actionnaires seront réunis pour se partager 145 millions d'euros) pour exiger que Michelin prenne sur ses profits, gagné sur notre travail, pour :

- Maintenir tous les emplois,
- Nous payer à 100% même quand il nous impose du chômage partiel
- Augmenter nos salaires

**Les travailleurs de Thaïlande
refusent
la baisse de leurs salaires**

Dans l'une des trois usines de Thaïlande, celle de Laem Chabang, Michelin voulait imposer des baisses de salaires de 13%.

Nos camarades de cette usine ne se sont pas laissé faire. Ils ont notamment fait circuler une pétition contre cette baisse de salaires et pour exiger l'arrêt des persécutions contre ceux qui refusaient. Elle a été signée par près d'un tiers des 1500 travailleurs.

La direction de Michelin n'a pas supporté que des salariés s'organisent pour se défendre.

Elle a suspendu huit représentants des travailleurs et a imposé une baisse de 35% de salaires à ceux qui refusaient de désavouer la pétition.

Mais la grande majorité des signataires (383 sur 458) a refusé ce chantage.

Nos camarades de Thaïlande ont raison de lutter contre Michelin qui fait des centaines de millions de bénéfices en exploitant toujours plus les 110 000 salariés du groupe.

**Leur lutte est aussi la notre
et chacun d'entre nous
doit se sentir solidaire.**

Le 1er Mai ... quelques mots d'histoire

**Le 1^{er} Mai est traditionnellement
un jour de lutte internationale
des travailleurs
qui font grève et manifestent,
dans tous les pays,
pour défendre leurs revendications.**

Les origines du 1^{er} Mai ?

Dès 1848, les organisations ouvrières en Europe et aux Etats-Unis revendiquent la journée de 8 heures. En effet, les journées de travail comportent souvent 15 à 16 heures sans repos hebdomadaire et encore moins de congés annuels. Des enfants de 6 ans travaillent souvent dans les usines et les mines, des femmes sont employées au fond de la mine et à des travaux pénibles et insalubres.

Le 1^{er} Mai 1886, plus de 5000 grèves eurent lieu aux Etats-Unis, avec un massacre sanglant de travailleurs par la police à Chicago.

En 1889, le Congrès de l'Internationale Ouvrière décide que dans tous les pays, les travailleurs cesseront le travail et manifesteront le 1^{er} Mai 1890, pour leurs revendications, et notamment pour la journée de huit heures.

Ce fut la première manifestation commune d'action internationale des travailleurs.

En France, celle-ci se déroula dans un calme impressionnant et eut un effet immédiat : limitation à 10 heures de la journée de travail pour les femmes et les adolescents, loi sur les accidents de travail, projet de loi sur les retraites ouvrières, ...

Depuis, tous les ans, le 1^{er} mai est un jour de grèves et de manifestations ouvrières.

Le 1^{er} mai 1891, a été marquée par la fusillade de Fourmies, dans le Nord de la France. La troupe a fait feu sur les manifestants. Il y a eu plus d'une douzaine de morts.

1^{er} Mai : Jour férié ou jour de lutte ?

Le 1^{er} mai représentait donc une menace pour les patrons de tous les pays.

C'est pourquoi les différents Etats ont tenté de l'interdire ou de le détourner.

En France, c'est Pétain et le gouvernement de Vichy qui fait du 1^{er} Mai, à partir de 1941 « *la fête du Travail et de la concorde sociale* », changeant alors le sens de cette journée et demandant aux patrons de payer la journée pour éviter les grèves. Cela deviendra par la suite officiellement un jour chômé et payé.

Aujourd'hui :

Le 1^{er} Mai reste un jour de mobilisation solidaire des salariés dans de très nombreux pays.

Ces dernières années, de nombreuses manifestations du 1^{er} Mai ont encore été marquées par les violences des forces de l'ordre et la répression contre les travailleurs dans un certain nombre de pays.

**Alors que chaque jour une nouvelle entreprise annonce des licenciements,
alors que de plus en plus de travailleurs tombent dans la pauvreté,
notre participation est d'autant plus importante cette année.**

**Manifestons vendredi 1^{er} mai 2009
pour réaffirmer que nous refusons de faire les frais de la crise**

Rassemblement à 10h --- Place des Carmes.